

LE BREVET INFORMATIQUE ET INTERNET

MARS 2005



Rappels : L'outil informatique et Internet se sont installés dans notre vie quotidienne. Il est donc important que l'école accompagne ce mouvement.

Le B2i ou Brevet informatique et Internet permet à nos élèves de préciser leurs connaissances et de faire valider leurs compétences, il est obligatoire dans les textes...

Les écoles élémentaires sont de mieux en mieux équipées et les enfants s'y préparent au niveau I du B2i.

Au collège nos élèves participent à des activités informatiques diverses, personnelles ou en groupes :

- en utilisant divers logiciels pédagogiques,
- en faisant des recherches sur Internet,
- en présentant des documents, des exposés, des montages photo et vidéo,
- en apprenant à communiquer avec les autres pour partager les travaux.

Ils possèdent un cahier de suivi pour relever la fréquence de ces activités et les compétences développées, et préparer l'obtention du Niveau 2 du B2i.

Phase de validation : à partir du mois d'avril

Le logiciel CAPB2i est installé sur le réseau du collège, où vos enfants peuvent ensuite tester et faire valider leurs compétences grâce à une série d'exercices adaptés.

Ils y travailleront individuellement, sous la surveillance d'un adulte responsable, au moins 1h en technologie pour les 4e et 3e, et pour tous, selon leurs libertés et la disponibilité des ordinateurs.

L'attestation du niveau obtenu sera envoyée aux parents avec les bulletins du 3ème trimestre.

LES GRANDES LIGNES DU B2I

- **Attestation des compétences acquises en Informatique**
- **B2i Niveau 1 au cours de l'école primaire**
- **B2i Niveau 2 pendant les années du collège**
- **B2i Niveau 3 après le collège et C2i à l'université**

Un atout pour l'avenir :

- * Dès 2006 le B2i sera pris en compte dans la note du Brevet des Collèges.
- * Au Lycée est mis en place un B2i de niveau 3 et à l'université un C2i qui permet d'approfondir et de reconnaître ces connaissances.
- * Un point fort au moment de rechercher un emploi !